

Sujet **2023#26439-modification-n°3-PLU-SAVIGNY-SUR-ORGE-91**  
De Françoise Froteau <francoise.froteau@aviation-civile.gouv.fr>  
À o-carette@savigny.org <o-carette@savigny.org>, nicolas.iacobelli@grandorlyseinebievre.fr  
<nicolas.iacobelli@grandorlyseinebievre.fr>  
Cc SNIA-BF Urbanisme NORD <snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr>  
Date 22/09/2023 17:07

---

- Fiche T4.pdf (221 ko)
- Fiche T5.pdf (83 ko)
- PSA\_PARIS-ORLY.kmz (26 ko)
- plan OL.1.43.100 B.jpg (15 Mo)

Bonjour,

Par courrier daté du 18 septembre 2023 (réf : CB/ ZA/ EJ/ NI/ CA – D2302214), vous avez sollicité l'avis de la DGAC sur le projet de modification n°3 du PLU de Savigny sur Orge (91).

Je vous informe que l'avis de la DGAC est favorable à ce projet de modification pour lequel nous n'avons pas de remarque à formuler.

Nous vous rappelons que l'intégralité du territoire, situé sous le plan de servitudes aéronautiques de l'aéroport de Paris Orly de la cote 137 à 215 mNGF, est affecté par la servitude d'utilité publique (SUP) T5 et la SUP T4 qui en découle.

Vous trouverez ci-joint des fiches décrivant les servitudes T4 et T5 ainsi que le PSA de Paris Orly en fichiers KMZ et JPG

Cordialement,

Françoise Froteau  
Gestionnaire affaires domaniales / servitudes  
Direction générale de l'aviation civile  
Service national d'ingénierie aéroportuaire  
01 44 64 32 04

SNIA Nord  
Unité gestion domaniale  
82 rue des Pyrénées  
75970 PARIS CEDEX 20

